

Association Sauvegarde du patrimoine et de l'Environnement de Nesle-la-Reposte



Il existe pour chaque problème complexe une solution simple, directe et fausse.

(H. L. Mencken)

Monsieur le Commissaire enquêteur

Avec cette citation qui colle tellement bien à l'actuelle politique de développement des énergies renouvelables pour répondre au réchauffement climatique, je voudrai dépasser le strict cadre de l'enquête publique des Champeaux pour vous proposer un point de vue plus large, dans le temps comme dans l'espace.

Habitant depuis plus de trente ans à Nesle-la-Reposte, j'ai assisté à l'arrivée des premiers projets de parcs éoliens, accueillis avec intérêt par une population qui ne connaissait de l'éolien que les plaquettes des promoteurs et qui s'inquiétait de la proximité de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine.

Une énergie "verte", illimitée, qui permettrait de s'affranchir du nucléaire et compenserait la baisse de dotation des communes... C'était le progrès. Comment ne pas être pour ? D'autant que les porteurs de projets étaient généreux à l'époque: 60.000 € pour refaire la toiture de l'église de Nesle, ça se refuse difficilement.

Mais avec la multiplication des projets dans les villages environnants, on a commencé à trouver que ces voisins d'un nouveau genre étaient un peu envahissants. Trois éoliennes à Nesle, six à Escardes, six aux Essarts et La-Forestière et neuf à Villenauxe-la-Grande et Montpothier, ça commençait à faire beaucoup !

Quand, à chaque déplacement, à chaque regard au loin pour évaluer la météo ou suivre un vol d'oiseaux, l'oeil est accroché par le moulinet des pales, les nôtres ou celles des voisins, la bienveillance fait rapidement place à l'agacement. Mais c'est pire encore quand c'est l'entêtante pulsation des pales portée par le vent du sud qui nous rappelle la présence des machines.

Et puisque je vous parle de l'avifaune, les amoureux des oiseaux ont rapidement constaté que leur variété et la fréquence de leurs visites saisonnières ont progressivement diminué à partir de l'implantation des premiers mâts. Photographe professionnel et ornithologue amateur, j'observe, photographie et compile mes observations d'oiseaux depuis plus de trente ans. Et le constat est accablant: sur la centaine d'oiseaux fréquentant régulièrement les environs de Nesle, au moins une trentaine a fortement régressé ou carrément disparu entre 2012 et 2016, date de mise en services des parcs éoliens des environs.

Je vous épargnerai la liste de ces victimes du "progrès" pour préciser seulement qu'elle comprend toutes les familles d'oiseaux, migrateurs ou sédentaires, du petit Grimpereaux à la Grue cendrée. Et on n'ose imaginer l'avenir des survivants en cas de réalisations de tous les projets en instruction !

Autre source de déconvenue, les revenus générés par ces parcs éoliens: bien inférieurs aux promesses initiales, ils se sont en plus réduits au fil des ans (5900 € par an pour les 3 éoliennes de Nesle !) et semblent bien dérisoires au regard des 400 à 500.000 € de chiffre d'affaire généré par chacune des machines installées dans nos villages. La "manne éolienne" selon la formule d'un élu du coin, s'est transformée en "aumône éolienne".

Mais on aurait pu s'accommoder de cette situation si les choses en étaient restées là. Car il y avait une dimension civique dans l'acceptation des éoliennes. C'était un effort national auquel nous devions prendre notre part.

Seulement, les premiers parcs ont été rapidement suivis d'ensembles de plus en plus importants et de plus en plus rapprochés, qui ont envahi la grande plaine de Champagne à un rythme toujours plus soutenu. Avec plusieurs dizaines de machines par parc, la prolifération est devenue hors de contrôle, et le mythe d'un "développement harmonieux de l'éolien terrestre" a fait place à la réalité

d'une invasion anarchique, uniquement guidée par la recherche de profits rapides pour des opérateurs étrangers, parfaitement indifférents au territoire et au bien-être des populations locales.

Aujourd'hui, la Marne dispute à la Somme le titre de département le plus chargé en éoliennes de France, et les promoteurs qui ont saturé la Champagne crayeuse se tournent vers notre frontière avec la Seine-et-Marne, en essayant de doubler ou tripler les parcs existant.

Mais notre terroir ne le permet pas. Dans cette zone de bocage avec des villages espacés de trois ou quatre kilomètres et de nombreux boisements, la situation actuelle marque la limite de ce qui est acceptable. Réaliser les projets actuellement en instruction ou en prospect (aux Essarts-le-Vicomte et La Forestière, La Chalmelle, Barbuise, Montpothier, Courtioux, St Bon, Mongenost, Moeurs-Verday, Courgivaux...) serait passer du supportable à l'intolérable.

D'autant qu'à la multiplication des turbines s'ajoute leur changement d'échelle, avec des machines d'au moins 150 mètres de haut avec des pales de 132 mètres de diamètre, voir même 184 mètres avec des pales de 155 mètres (record régional !) pour notre projet des Champeaux.

Des monstres qu'il serait impossible d'implanter si on respectait la recommandation de l'Académie de Médecine en 2022 d'un éloignement minimum des habitations de 10 fois la hauteur des machines (car elles se retrouveraient dans les communes voisines !).

Et cette volonté de saturer notre territoire, de transformer des espaces à vocation agricole en zones industrielles est d'autant plus difficile à supporter qu'à trois ou quatre kilomètres de nos villages commence une zone paradisiaque où pas le moindre moulin ne vient troubler la vue: le département de Seine-et-Marne. Bien difficile de percevoir cette frontière quand on se déplace: de part et d'autre c'est exactement la même topographie. Et pourtant, rien à voir: de notre côté, plus de 500 éoliennes et en face: seulement 15 !!! Et près de 2000 dans le Grand-Est pour seulement 50 dans toute l'Ile-de-France !!! Des chiffres tellement disproportionnés qu'ils ne semblent pas sérieux.

Alors, la colère monte et les fractures apparues avec l'installation des premiers parcs se creusent dans chaque village. On en veut aux élus naïfs ou irresponsables, aux agriculteurs égoïstes et cupides, aux promoteurs manipulateurs... Et en retour, les agriculteurs intéressés accusent les nouveaux venus, qui ne sont "même pas nés au village", de se mêler de ce qui ne les regarde pas. Mais cette colère se retourne aussi contre l'état, sensé planifier le développement du pays et nous protéger contre la brutalité de l'économie de marché. Que sont devenus la Liberté, l'Egalité et la Fraternité sur lesquelles s'est construit notre démocratie ? L'état nous a non seulement abandonné mais a même planifié cette monstrueuse inégalité territoriale.

En visite dans la Somme en novembre 2021, le conseiller Energie et Environnement du président Macron, M. Paul Delduc, a répondu à une délégation d'associations anti-éoliennes que *"chacun des problèmes évoqués (encerclement, saturation, souffrances des riverains, dégradation des paysages) est connu et reconnu par la présidence de la République. Que Le département de la Somme est **un département expérimental pour mesurer la limite haute du développement éolien**" !!!* Donc la Somme pour les Hauts-de-France et la Marne pour le Grand-Est sont des laboratoires dont nous sommes les cobayes ??? Et que se passera-t-il quand la "limite haute" sera atteinte ? Et comment allons-nous le faire savoir au grand chef de laboratoire ?

Les marnais ne sont pas des méditerranéens. Ce sont des gens discrets et réservés qui ont vu passer nombre d'invasions et appris à faire le dos rond devant l'adversité. Mais ils ne sont pas résignés. La colère et la frustration s'accumulent à chaque mât qui sort de terre et il est à craindre que lorsque cette fameuse "limite haute du développement éolien" sera atteinte, les indigènes de notre "colonie énergétique" le fassent savoir de la manière la plus radicale.

Est-t-il besoin de préciser, Monsieur le commissaire enquêteur, que **les membres de notre association SPENR51 sont totalement opposés au projet de parc éolien des Champeaux.**

Vous remerciant pour votre attention, bien cordialement,

Pas de moratoire sur l'éolien

« Vous trouvez qu'il y a trop d'éoliennes ? Eh bien nous allons en remettre encore ! », tel est le résumé de la rencontre entre une délégation anti-éoliennes et un conseiller du président.

À l'occasion de la venue d'Emmanuel Macron lundi à Amiens, une délégation des associations anti-éoliennes de la Somme, conduite par Christophe Grizard (pays de Ham) a été reçue par M. Paul Delduc, conseiller énergie, environnement, transports et agriculture auprès du président de la République, et M. Pascal Henry, directeur-adjoint de la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer) de la Somme.

« DÉPARTEMENT EXPÉRIMENTAL »

« Il nous a été répondu que chacun des problèmes que nous avons évoqués (NDLR : encerclement, saturation, souffrances des riverains, dégradation des paysages...) est connu et reconnu par la présidence de la République. Que le département de la Somme est un département expérimental pour mesurer la limite haute du développement de l'éolien », affirme la délégation dans un communiqué, selon qui 185 nouvelles éoliennes sont encore en attente de construction dans la Somme (635 dans les Hauts-de-France) et 168 sont encore en instruction (687 dans les Hauts-de-France).

Selon ce communiqué, l'État « se désengage » également des problèmes de mortalité dans les élevages ; l'avis du maire qui sera obligatoire ne sera pas « opposable » aux promoteurs, les décisions préfectorales sont « sans effet » car



De gauche à droite : Lucie Froidevaal, Christophe Grizard et Catherine Boutin.

quasi systématiquement déboutées en justice par les promoteurs. La délégation a remis un courrier signé par cinquante associations et nombreux élus, demandant un moratoire. « Il ne sera même pas étudié, nous n'aurons aucune réponse », indique la délégation qui était également composée de Lucie Froideval, Catherine Boutin, Bénédicte Coste-Leclerc de Haute-clocque. ■

MONTAGNE-FAYEL SUR M6 LE 5 DÉCEMBRE

L'émission de la chaîne M6 « Dossier tabou », présentée par Bernard de La Villardière, sera consacrée dimanche 5 décembre à « la face noire des énergies vertes ». Pour illustrer leurs propos, les journalistes sont venus filmer la situation de Montagne-Fayel, cernée par près de 200 éoliennes. On y verra Anne Legrand, maire du village et Julie Sandri, habitante bien connue pour sa lutte contre l'encerclement éolien. Diffusion à 21 h 05.